

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

ZONE HUMIDE

Nom	Mamoudzou
Situation Géographique	Commune de Mamoudzou
Typologie	Ripisylve et complexe marécageux littoral
Année de réalisation de l'inventaire	2010
Rédacteur : Nom	Valérie GUIOT

DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE

Critères de délimitation de la zone humide

<input checked="" type="checkbox"/> Hydrologie (niveaux d'eau, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe) <input checked="" type="checkbox"/> Présence de sols hydromorphes <input checked="" type="checkbox"/> Présence d'une végétation hydrophyte <input checked="" type="checkbox"/> Périodicité des inondations ou saturation du sol en eau <input checked="" type="checkbox"/> Occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)	<input checked="" type="checkbox"/> Répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux) <input type="checkbox"/> Fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions biologiques, relations entre écosystèmes) <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%; margin-top: 5px;"></div>
--	---

Commentaires : Zones humides délimitées selon l'agencement spatial des habitats, et avec la combinaison des 2 critères de délimitation, sols hydromorphes et espèces végétales indicatrices de zones humides

Critères de délimitation de l'espace de fonctionnalité

Ensemble des zones humides fonctionnelles et des zones modifiées installées dans un ancien cratère volcanique et délimitées par la mangrove à l'aval.

DESCRIPTION DE LA ZONE HUMIDE

DESCRIPTION DES MILIEUX DE LA ZONE HUMIDE

Superficie du site :	74,19 ha environ
Surface occupée par des milieux humides (ha ou %) :	19,0495 ha environ (hors mangrove)
Principaux types de milieux humides :	Ripisylve ; Prairies humides ; Arrière mangrove ; Mangrove
Code Corine étendu DOM le plus proche :	14.01 Mangrove et arrière mangrove ; 59.20 Marais et prairies humides

DESCRIPTION DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Superficie :	74,19 ha
Description des milieux :	Complexe de zones humides reliant les cours d'eau en amont et le complexe marécageux littoral à l'aval, globalement modifié par l'homme.

BASSIN VERSANT DE LA ZONE HUMIDE

Nom du bassin versant :

Climat (classes de climat) :

Météo (station de météo de référence) :

Hydrologie (régime) :

Occupation des sols / Activités dominantes

USAGES

Activités humaines	Facteurs influençant l'évolution de la zone	Nature de l'influence
<input type="text" value="Urbanisation"/> <input type="text" value="Infrastructure routière"/> <input type="text" value="Station d'épuration"/> <input type="text" value="Cultures vivrières"/>	<input type="text" value="Pollution chronique par les hydrocarbures (RN2)"/> <input type="text" value="Dépôts, remblais"/> <input type="text" value="Trous d'eau (exploitation occulte de la ressource)"/>	Directe <input checked="" type="checkbox"/> Indirecte <input checked="" type="checkbox"/>

INTERETS FONCTIONNELS ET PATRIMONIAUX

FONCTIONNEMENT DE LA ZONE HUMIDE

Régime hydrique

Entrée d'eau : Mer/océan Cours d'eau Eaux de crues Nappe phréatique
 Source Pluies Artificielle

et permanence d'entrée d'eau : Permanente Saisonnière Temporaire/intermittente

Indiquer les noms (toponymie) des entrées d'eau :

Sortie d'eau : Aucune Permanente Intermittente Artificielle

Indiquer les noms (toponymie) des exutoires :

Inondabilité : Jamais inondé Exceptionnellement inondé Régulièrement inondé
 Toujours inondé

Connexion de la zone par rapport aux entrées et sorties d'eau (symbolisées par une flèche)

Connexion de la zone dans son environnement

Diagnostic fonctionnel :

Principal facteur d'influence :

FONCTIONS ECOLOGIQUES ET VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Lister les diverses fonctions du milieu :

Hydrologie : rétention des eaux de ruissellement et sédiments / stockage des eaux de crues / recharges et protection des nappes phréatiques. Rôle naturel de protection contre l'érosion.
 Hydrobiologie: reproduction des insectes aquatiques
 Ecologie : favorisation de l'avifaune des zones humides
 Agricultures vivrières.

Principal facteur d'influence : Réseau routier ; urbanisation existante et en voie de développement

INTERET PATRIMONIAL

Principaux facteurs d'intérêt (faune, flore)

Intérêt hydrobiologique : à compléter
 Intérêt floristique modéré à faible
 Intérêt faunistique : à compléter ;

Principal facteur d'influence : Dépôts sauvages
 Pollutions chroniques

STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

REGIME FONCIER

Lister les principaux régimes fonciers :

Domaine public maritime.
 Propriétés privées

GESTION

Plan de gestion élaboré OUI NON

Date de réalisation : Date de mise en œuvre :

Objectifs du plan de gestion :

Gestionnaire du site :

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Lister les moyens existants, en projet ou susceptibles d'être utilisés : Contrats de rivières, SAGE, programmes Life

Outils réglementaires de gestion du site : Code rural et Code de l'environnement (protection des milieux aquatiques) , régime forestier, loi sur l'eau
 Documents de planification : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Mayotte
 Moyens de surveillance existants : Brigade de la Nature de l'Océan Indien ; SEF et Police de l'eau

INVENTAIRES

Lister les inventaires : ZNIEFF, Directive Habitats, Directive Oiseaux, Convention de Ramsar ...

Atlas des mangroves de Mayotte Laulan Priscilla SENV / DAF 2006.
 CREMADES C, 2010, *Cartographie et dynamique des habitats naturels des mangroves de Mayotte*, Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte, 70p.

PROTECTION

Lister les mesures de protection :

Statut mangrove : Domaine public maritime, régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau.

EVALUATION GENERALE DE LA ZONE HUMIDE

Fonctions et valeurs majeures (hydrologiques, écologiques, socio-économiques)

Expansion naturelle des crues ; soutien naturel d'étiage. Contribue à la rétention des sédiments et matières en suspension mobilisés par le ruissellement amont . Rôle de protection des côtes par la mangrove et l'arrière -mangrove.

Milieu aquatique pérenne (pour partie) permettant la reproduction des insectes aquatiques et l'abreuvement de la faune terrestre, la reproduction et l'alimentation de la faune marine.....

Milieu agricole extensif (pour partie) : culture vivrières

Station d'épuration

Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats ...)

Participation à la diversité des habitats et des espèces du secteur

Présence de groupements de végétaux indigènes

Bilan des menaces et des facteurs influençant la zone humide (Etat de conservation de la zone, menaces, tendances évolutives)

Etat de conservation : Milieu fortement dégradé.

Menaces : Disparition de certains espaces au profit de l'urbanisation, pollutions chroniques, déchets.

Orientations d'action

Sensibiliser les usagers du site sur la disparition des milieux naturels et sur les impacts des déchets.

DONNEES GENEALES

Pièces jointes

Inventaires flore terrestre et aquatique

Plan de situation et photographies

Diagnostic fonctionnel :	Département	Commune(s)	Code INSEE
	Mayotte	Mamoudzou	98511

Coordonnées Universal Transverse Mercator		Altitude (en m)	Superficie (en ha)
X	Y		
525 494	8586 815	3m	75,19 ha environ

Référence carte IGN (1/25000) : 4410 NORD île de Mayotte - Mamoudzou

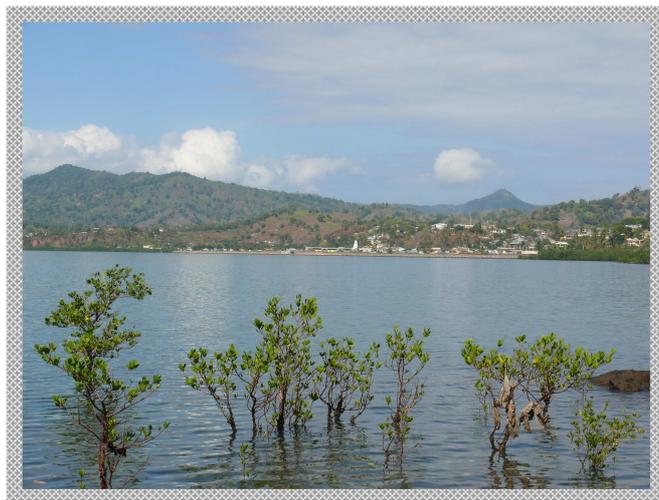
INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PRISES DE VUES

Mamoudzou



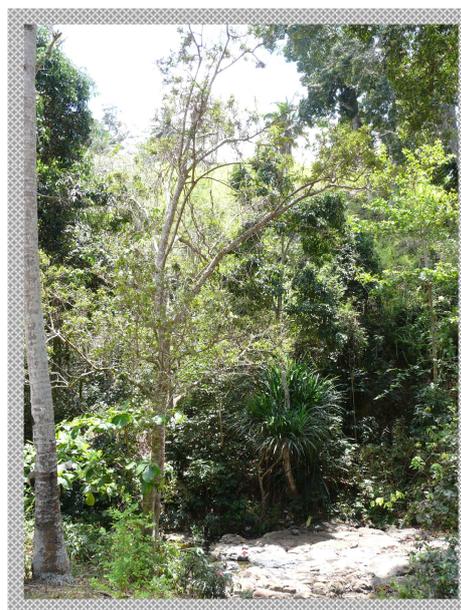
▲ Mangrove M'Gombani



▲ Rocade de Mtsapéré avec une portion de mangrove en moins



▲ Embouchure Mro oua Majimbini



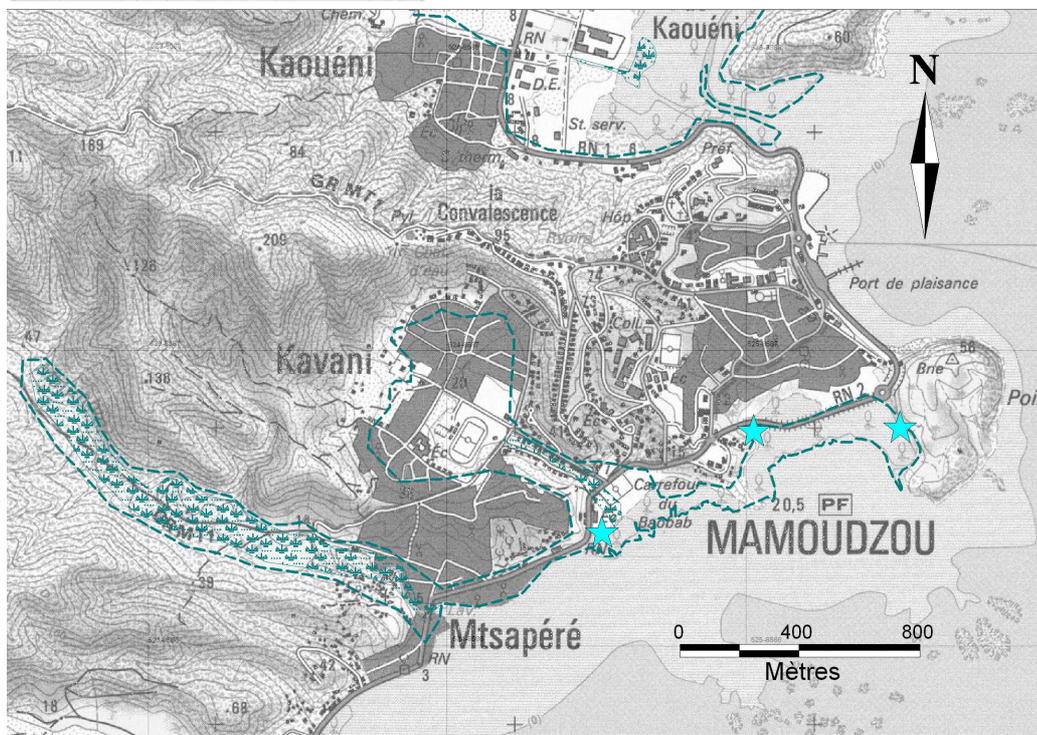
▲ Ripisylve

Crédit photo : CBNM

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PLAN DE SITUATION

Mamoudzou



D'après carte IGN 1/250

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

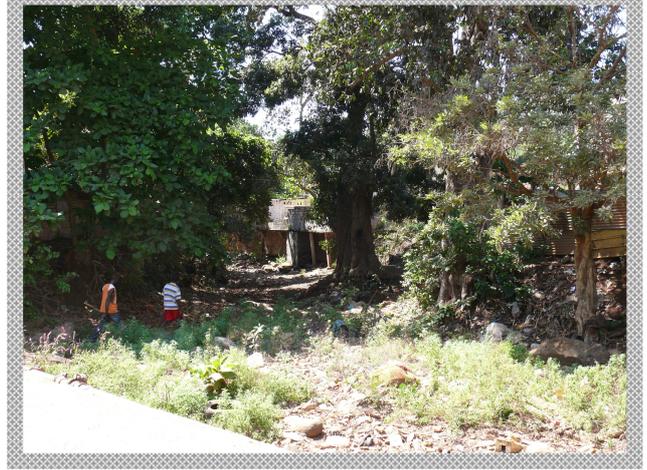
INVENTAIRE FLORISTIQUE

Mamoudzou

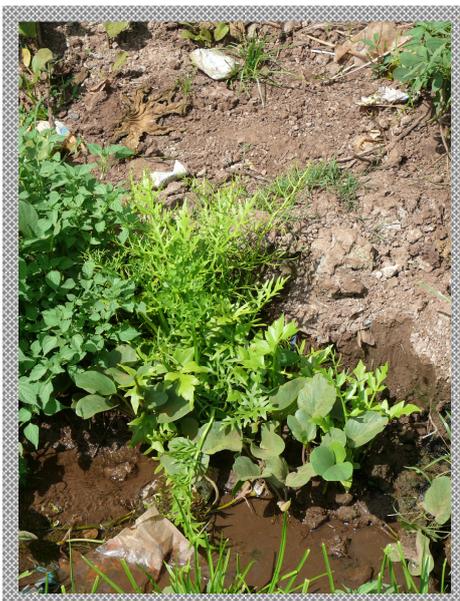
- Zone humide située en pleine agglomération, dans la commune de Mamoudzou, au sein d'une cuvette formée par un ancien cratère volcanique. A l'est de la zone, la mangrove installée dans la baie de Mahabou a subi d'importants remblais lors de la construction de la RN2 en 1990 et toute la partie en amont est aujourd'hui urbanisée ; plus au sud, celle de M'Tsapéré a été en grande partie amputée lors de la construction de la rocade.
- Espace totalement modifié, délimité en amont par 2 cours d'eau permanents et à l'aval par un complexe marécageux littoral qui se limite pour l'arrière mangrove à quelques individus isolés.
- **Ripsisylve** : le cours d'eau principal Mro oua Majimbini subit une forte urbanisation sur une grande partie de ses berges; c'est le manguiers *Mangifera indica*, arbre cultivé puis naturalisé qui domine sur toute la zone souvent associé à une orchidée épiphyte *Acampe pachyglossa*. On observe aussi des essences arborées indigènes comme *Erythrina fusca*, *Barringtonia racemosa*, *Pandanus mayotteensis* enrichies de grandes lianes ligneuses *Saba comorensis*, *Paullinia pinnata* ou encore la liane du haricot géant *Entada rheedii*. Quelques herbacées tapissent les berges : des fougères *Christella dentata* *Nephrolepis biserrata*, des poacées *Paspalum scrobiculatum*. D'importants dépôts sauvages souillent la zone.



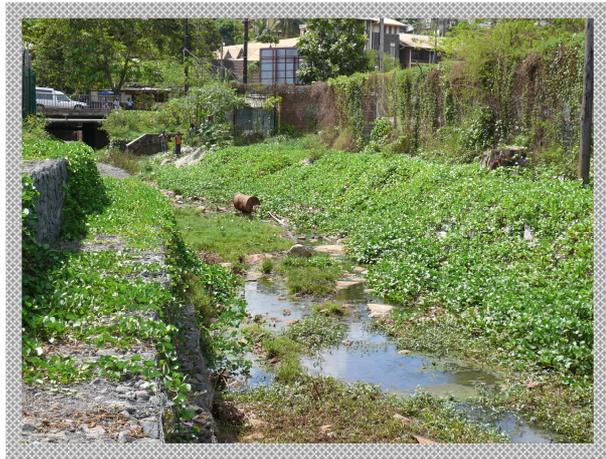
▲ Ripsisylve en amont



▲ Ripsisylve à l'aval



- **Prairies humides** : un second cours d'eau non nommé qui traverse l'agglomération est occupé jusqu'à son exutoire par une succession de prairies humides qui ont probablement pris la place des formations arborées. Un cortège de plantes herbacées indigènes mais généralement assez communes (à large répartition dans le monde) s'associent regroupant différentes familles : poacées avec *Echinichloa colona*, *Eleusine indica*, *Acroceras hubardii*; cyperacées *Cyperus difformis*; convolvulacées *Ipomoea aquatica*... Ces formations végétales s'enrichissent d'espèces plus rares comme la fougère aquatique *Ceratopteris cornuta*. *Senna alata* autre espèce pantropicale mais naturalisée à Mayotte colonise également les berges. La liane herbacée *Ipomoea pes-caprae* témoigne de la proximité du littoral.



- **Arrière mangrove** : ce milieu a totalement disparu suite aux défrichements et remblais sur lesquels ont été construits la RN2, la station d'épuration, le stade, différentes constructions... On observe 2 individus isolés de *Thespesia populneoides* aux deux extrémités de la mangrove.
- **Eléments faunistiques** : malgré la forte pression urbaine, on observe hérons, courlis côté mangrove ; un héron crabier et un épervier sont également repérés aux abords du Mro oua Majimbini. Libellules et papillons sont présents en prairies humides



- D'une manière générale la zone humide de Mamoudzou est fortement dégradée, la pression urbaine étant très forte ces dernières années. A l'heure actuelle, de grandes portions de forêts naturelles, mangrove et arrière mangrove, ont totalement disparu. L'intérêt majeur de cette zone humide tient essentiellement à son habitat de mangrove. Un contrôle des dépôts sauvages est indispensable sur toute la zone : cours d'eau et mangrove.

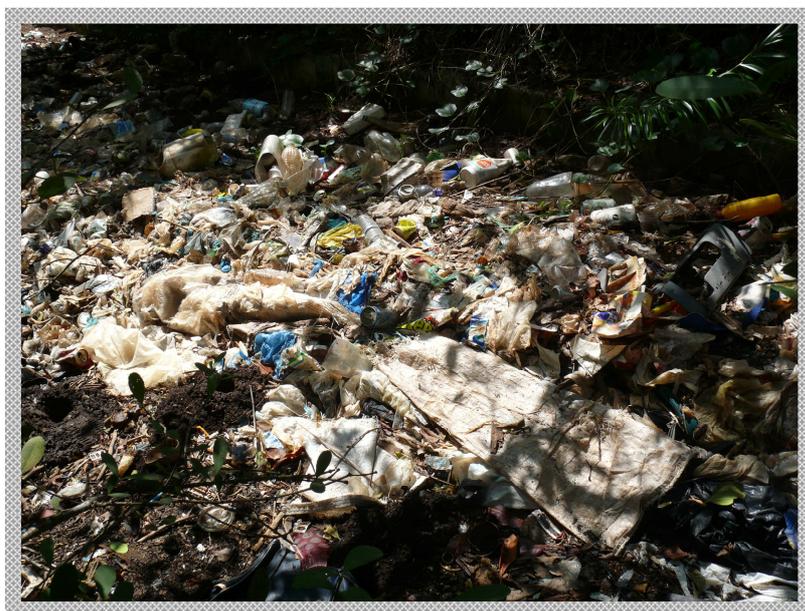


Tableau : Abondance des espèces végétales inventoriées sur le site de Mamoudzou

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN								
INDEX COMMENTÉ DE LA FLORE VASCULAIRE (Trachéophytes) DE MAYOTTE [version 2010.1 // mise à jour du 22 février 2010]								
Coordinateur : V. Boulet [Auteurs principaux : F. Barthelat, V. Boulet, G. Viscardi ; Collaborateurs : F. Picot, M. Mchangama, B.A. Sifari]								
NOM BOTANIQUE	FAMILLE	Nom vernaculaire	STATUT GÉNÉRAL MAYOTTE	RARETÉ MAYOTTE	ENDÉMICITÉ	INVASIBILITÉ	PROTECTION RÉGIONALE	Abondance dans la zone
<i>Acacia farnesiana</i> (L.) Willd.	Fabaceae	Mugu m'tsinzano	X	C	0	3		r
<i>Acampe pachyglossa</i> Rchb. f.	Orchidaceae		I	C	0	X		+
<i>Acroceras hubbardii</i> (A. Camus) Clayton	Poaceae	Tsangué Tsangué	I	?	GCM	X	0	+
<i>Alchornea alnifolia</i> (Baill.) Pax et K. Hoffm.	Euphorbiaceae	Kalamoro	I	AC	GC	X		+
<i>Areca catechu</i> L.	Arecaceae	mvoovo	X	CC	0	4		+
<i>Artocarpus altilis</i> (Parkinson) Fosberg	Moraceae		Q	CC	0			1
<i>Azima tetraantha</i> Lam.	Salvadoraceae		I	AC	0	X		r
<i>Bambusa vulgaris</i> Schrad. ex Wendl.	Poaceae	mbambou	X	CC	0			r
<i>Barringtonia racemosa</i> (L.) Spreng.	Lecythidaceae	Msilibari	I	AC	0	X		+
<i>Bougainvillea glabra</i> Choisy	Nyctaginaceae		Q	C	0	1		r
<i>Cananga odorata</i> (Lam.) Hook. f. et Thomson	Annonaceae		Q	CC	0	1		+
<i>Ceratopteris cornuta</i> (P. Beauv.) Lepr.	Pteridaceae	Pinza boubou	I	R	0	X		r
<i>Christella dentata</i> (Forssk.) Brownsey et Jermy	Thelypteridaceae		I	R	0	X		+
<i>Cissampelos pareira</i> L.	Menispermaceae	nia niombe	K	AC	0	1		r
<i>Colubrina asiatica</i> (L.) Brongn.	Rhamnaceae	mori pouvou	I	AC	0	X		+
<i>Commelina diffusa</i> Burm. f.	Commelinaceae	Domoure titi m'routoutou	I	C	0	X		+
<i>Cordia myxa</i> L.	Boraginaceae	mrovu	X	C	0	3		r
<i>Cordia subcordata</i> Lam.	Boraginaceae		I	C	0	X		+
<i>Cyperus difformis</i> L.	Cyperaceae	Ndrawe masera	I	?	0	X		+
<i>Cyperus involucratus</i> Rottb.	Cyperaceae		Q	C	0			r
<i>Echinochloa colona</i> (L.) Link	Poaceae		I	C	0	X		+
<i>Eleusine indica</i> (L.) Gaertn.	Poaceae		I	CC	0	X		+
<i>Entada rheedei</i> Spreng.	Fabaceae		I	AC	0	X		r
<i>Erythrina fusca</i> Lour.	Fabaceae		I	C	0	X		r
<i>Furcraea foetida</i> (L.) Haw.	Agavaceae		X	CC	0	4		r
<i>Hippobroma longiflora</i> (L.) G. Don	Campanulaceae		X	C	0	3		r
<i>Ipomoea aquatica</i> Forssk.	Convolvulaceae		I	C	0	X		+
<i>Ipomoea carnea</i> Jacq.	Convolvulaceae		Q	AC	0			+
<i>Ipomoea pes-caprae</i> (L.) R. Br.	Convolvulaceae		I	CC	0	X		+
<i>Kyllinga elata</i> Steud.	Cyperaceae		K	?	0			+
<i>Lantana camara</i> L.	Verbenaceae		X	CC	0	5		r
<i>Leucaena leucocephala</i> (Lam.) de Wit	Fabaceae		X	CC	0	5		+
<i>Ludwigia abyssinica</i> A. Rich.	Onagraceae		K	R	0			r
<i>Mangifera indica</i> L.	Anacardiaceae		X	CC	0	3		2
<i>Microsorium punctatum</i> (L.) Copel.	Polypodiaceae	Mohono mule bolé	I	C	0	X		r
<i>Mimusops comorensis</i> Engl.	Sapotaceae		I	AC	C	X		i
<i>Musa x paradisiaca</i> L.	Musaceae		Q	CC	0			1
<i>Pandanus mayotteensis</i> H. St. John	Pandanaceae	Sari mlua	I	PC	Y	X		r
<i>Paspalum scrobiculatum</i> L.	Poaceae		I	AC	0	X		+
<i>Paullinia pinnata</i> L.	Sapindaceae		I	AC	0	X		r

<i>Quisqualis indica</i> L.	Combretaceae		X	C	0	2		+
<i>Ricinus communis</i> L.	Euphorbiaceae		X	C	0	3		r
<i>Saba comorensis</i> (Bojer) Pichon	Apocynaceae		I	CC	0	X		+
<i>Senna alata</i> (L.) Roxb.	Fabaceae	Hasa ndrume	X	C	0	3		+
<i>Senna obtusifolia</i> (L.) H.S. Irwin et Barneby	Fabaceae		X	CC	0	3		+
<i>Senna occidentalis</i> (L.) Link	Fabaceae		X	CC	0	3		+
<i>Solanum americanum</i> Mill.	Solanaceae		X	C	0	3		r
<i>Syzygium cumini</i> (L.) Skeels	Myrtaceae		Q	AC	0			+
<i>Tamarindus indica</i> L.	Fabaceae		I	C	0	X		r
<i>Terminalia catappa</i> L.	Combretaceae		I	C	0	X		2
<i>Thespesia populneoides</i> (Roxb.) Kostel.	Malvaceae		I	AC	0	X		r
<i>Thevetia peruviana</i> (Pers.) K. Schum.	Apocynaceae		Q	AC	0			r
<i>Typhonodorum lindleyanum</i> Schott	Araceae		I	AC	0	X		r
<i>Xylocarpus moluccensis</i> (Lam.) M. Roem.	Meliaceae		I	AC	0	X		i

Légende

i : 1 individu
 r : quelques individus
 + : < 1 %
 1 : 1 % < 5 %
 2 : 5% < 25 %

Statut : I : indigène
 K : cryptogène
 Q : cultivé
 X : exotique (introduite)
 GC : Madagascar Comores